

FLAMMARION

Rony Brauman

L'Action humanitaire

026226608

36

L'ACTION
HUMANITAIRE

46
DX

2001-42363

21002 00130-21 30

FRONY BRAUMAN
L'ACTION
HUMANITAIRE

16
DA

DOMINOS
Flammarion

DL 12 OCT.00 40014

Rony Brauman. Médecin, président de Médecins sans frontières de 1982 à 1994, Rony Brauman a effectué de nombreuses missions médicales humanitaires dans le monde. Praticien de l'aide, passionné par les questions politiques et éthiques qu'elle soulève, il a publié des articles sur l'aide au développement, les réfugiés, les relations entre humanitaire et politique, ainsi que des analyses critiques sur l'instrumentalisation de l'aide humanitaire, les rapports de celle-ci avec les médias. Professeur associé à l'université Paris-XII, il anime également, depuis 1992, un séminaire de troisième cycle sur l'aide humanitaire internationale à l'Institut d'études politiques de Paris.

Il est notamment l'auteur de :

Le Tiers-mondisme en question, Orban, 1986.

Le Crime humanitaire : Somalie, Arléa, 1993.

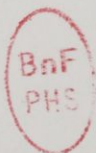
Devant le mal : Rwanda, un génocide en direct, Arléa, 1994.

Les Médias et l'Humanitaire : éthique de l'information ou charité spectacle, avec René Backman, CFPJ, 1996.

Humanitaire, le dilemme, entretien avec Philippe Petit, Textuel, 1996.

Éloge de la désobéissance. À propos d'« Un spécialiste » Adolf Eichmann, avec Eyal Sivan, Le Pommier, 1999.

Utopies sanitaires (dir.), Le Pommier, 1999.



Édition revue et augmentée, septembre 2000.

© Flammarion

ISBN : 2-08-035743-3

Imprimé en France

Sommaire

7 Avant-propos

Un exposé

- 13 Une histoire tourmentée
- 15 De la charité à la bienfaisance
 - 17 Société de Cour et maîtrise des pulsions
 - 21 Humanisme et Réforme
 - 25 Le guerrier, le juriste et le chirurgien
 - 27 Les Lumières : de la charité à la bienfaisance
 - 29 Le XIX^e siècle : de la philanthropie à l'action humanitaire
- 35 L'Europe comme champ de bataille
 - 36 L'invention de la Croix-Rouge
 - 41 L'Union soviétique. Famine et manipulation
 - 42 L'humanitaire à l'épreuve des guerres totales
 - 47 Après la guerre : de l'Europe vers le tiers-monde
 - 52 L'aide au développement : la nouvelle frontière
- 57 Une nouvelle génération
 - 57 Biafra : le conflit fondateur
 - 61 La première ingérence politico-humanitaire
 - 63 Les réfugiés, un enjeu idéologique

- 65 Cambodge : l'imbroglio
politico-humanitaire
- 68 Afghanistan : face à l'armée Rouge
- 68 Bras de fer en Éthiopie
- 71 Retour en France
- 72 L'humanitaire en uniforme
- 73 Heurs et malheurs de la vertu casquée
- 76 Crise humanitaire ou génocide ?

Un essai

- 83 Entre morale et politique
- 85 Le bien, le mal et les médias
- 85 Les scénarios de l'humanitaire
- 87 Ne tirez pas sur l'ambulance
- 90 Les ambiguïtés de la médiatisation
- 97 Les dilemmes de l'action
- 97 Compromis ou compromission
- 101 Savoir dire non
- 104 La neutralité en question
- 109 Insurgé ou soumis
- 110 Les pièges de la rhétorique humaine
- 116 Pour une décolonisation de l'humanitaire
- 120 Annexes

La première fois qu'apparaît un mot
relevant d'un vocabulaire spécialisé, explicité
dans le glossaire, il est suivi d'un *

Avant-propos

Crisis humanitaires, couloirs humanitaires, zones, armée, convois, diplomatie, avions, opérations, ministère, fondations, magazines humanitaires... l'humanitaire occupe, sous différentes formes, une place croissante dans notre société. A mesure que son usage s'étend, le sens du mot se brouille jusqu'à perdre sa signification et se réduire, dans certains cas, à une technique de communication : ici pour cacher une politique de puissance derrière une grande parade de la solidarité, là pour déguiser sa faiblesse ou sa complaisance politique en une ferme détermination de secouriste, ailleurs pour donner un nouveau souffle à une stratégie de marketing.

Qu'importe, dira-t-on, pourvu que les victimes soient sauvées, que les affamés soient nourris, les enfants protégés. La souffrance des hommes, patrimoine commun de l'humanité, n'appartient à personne en particulier. Elle appelle l'action, exige des moyens que justifie toujours cette indiscutable fin.



Le Bronx : misère chez les riches.

Dans les années 80, le monde industriel se retrouve confronté à l'extrême misère, qui entraîne une nouvelle répartition de l'aide humanitaire entre détrences immé-

diates et lointaines. Les prochaines émeutes de Los Angeles ou du Bronx seront-elles l'occasion d'une « ingérence humanitaire » étrangère ?

Ph. © Eugene Richards/Magnum.

Imaginons, alors : une organisation humanitaire irakienne s'installe dans un quartier déshérité de New York où progressent de façon inquiétante tuberculose, sida et malnutrition, où le désespoir nourrit la violence, où malades et blessés ne peuvent compter que sur les débris d'une aide sociale en pleine crise. Le président d'honneur de cette organisation, Saddam Hussein, invoque le devoir d'assistance humanitaire pour apporter à des femmes et à des enfants victimes de la dureté des temps les vêtements et la nourriture, les soins médicaux et la main fraternelle qui leur man-

quent si cruellement. Sous les projecteurs des caméras de télévision, les équipes de secours dressent leurs tentes-hôpital et leur entrepôt dans un terrain vague du Bronx et se mettent au travail. Quelles seraient les réactions du gouvernement et du public américains ? Que dirait la France, porte-drapeau de l'«ingérence humanitaire» ? Quelle résolution le Conseil de sécurité* des Nations unies adopterait-il pour réaffirmer l'universalité des principes de l'assistance humanitaire ? Cela ne fait aucun doute, les réactions seraient hostiles dans leur grande majorité, au moins dans les pays industriels. Notons au passage un élément particulièrement révélateur : perçue comme une évidente provocation lorsque l'Irak est l'ennemi des États-Unis, une telle opération aurait été tout bonnement impensable lorsque l'Irak était son allié.

Dans cette situation imaginaire mais plausible, qui renverse les conventions implicites de l'aide internationale, on constate qu'il ne suffit donc pas de répondre concrètement à des besoins, même vitaux, pour qu'une telle action soit qualifiée d'humanitaire. D'où la nécessité de substituer aux fausses évidences de l'action et du spectacle édifiant auquel elle donne souvent lieu une réflexion sur ce qui est devenu, au cours de la décennie écoulée, un important phénomène de société.

Risquons donc, pour commencer, une définition : l'action humanitaire est celle qui vise, sans aucune discrimination et avec des moyens pacifiques, à préserver la vie dans le respect de la dignité, à restaurer l'homme dans ses capacités de choix. Accepter cette

formulation, c'est déjà dire que, au contraire d'autres chapitres de la solidarité internationale, l'aide humanitaire n'a pas pour ambition de transformer une société, mais d'aider ses membres à traverser une période de crise, autrement dit de rupture d'un équilibre antérieur. Indiquer son caractère pacifique et impartial, c'est dessiner à la fois les contours de la scène et la silhouette des acteurs. C'est, plus précisément, souligner le rôle particulier des organisations humanitaires privées indépendantes et mettre en question les gouvernements dans leur nouveau rôle d'intervenant direct. Compléter en invoquant les « principes d'humanité, du droit des gens et des exigences de la conscience publique », pour reprendre les termes, délibérément vagues et pourtant précis, des conventions de Genève*, c'est enraciner cette action dans une morale humaniste. C'est par conséquent souligner l'importance de l'intention mise ici, et contrairement au domaine politique, au même rang que les résultats de l'action. Ainsi se dessine en creux un territoire de l'humanitaire, qu'encadrent trois balises.

L'intention du geste, que doit guider le souci de l'Autre, et non la défense d'intérêts. Si le scénario imaginé plus haut heurte l'idée que chacun se fait de l'humanitaire, c'est bien parce que l'intention de l'opération « humanitaire » qui y est décrite est pour le moins ambiguë, voire franchement hostile. Perçue comme une fin, l'action humanitaire est incontestable ; utilisée comme un moyen, elle devient inacceptable.

Le contexte dans lequel est réalisée l'action : c'est celui, nous l'avons dit, de la rupture brutale d'un équilibre antérieur. Notion floue, imparfaite, mais utile pour éviter de fixer nos propres normes comme catégories universelles. C'est dans un environnement de crises, qu'elles soient d'origine naturelle ou politique, qu'il s'agisse de tremblements de terre ou de guerres civiles, que l'action humanitaire prend tout son sens.

La nature de l'acteur institutionnel, dont la position d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques doit être sans équivoque. Du moins en situation de guerre, lorsque la charge politique, très lourde, requiert de la part des intervenants humanitaires une transparence totale.

Il ne s'agit pas, précisons-le à ce stade, d'établir un cloisonnement étanche, sorte de cadastre ou de titre de propriété pour ce « territoire », mais de montrer que c'est en prenant en compte les limites – voire les contradictions – de l'action humanitaire que l'on peut en saisir la substance. Morale en actes, traduction concrète d'un idéal de solidarité, l'humanitaire est devenu un passe-partout de l'action collective. Des innombrables associations de quartier au ministère de l'Action humanitaire et des Droits de l'homme en passant par les stars et les organisations internationales, les mêmes mots, les mêmes automatismes circulent comme autant d'évidences, dont la fragilité est illustrée par les contre-exemples cités plus haut et plus encore par les échecs retentissants enregistrés ces dernières années en Bosnie et en Somalie.

Ordre de Malte. Le fort San Angelo.

A la prise de Jérusalem (1099), les croisés massacrent toute la population. Ils fondent en 1113 l'ordre de Saint-Jean qui cultive, selon les préceptes de saint Augustin, les vertus de compassion et de charité envers les soldats et pèlerins malades ou blessés. Ordre militaire autant qu'hospitalier, chassé d'Acre, puis

de Chypre et de Rhodes par les Turcs, il s'installe à Malte au XVI^e siècle, d'où il doit fuir devant Bonaparte en 1798. Installé à Rome depuis 1834, il renoue désormais avec sa vocation première, l'action charitable.

Ph. © Alain Buu/Gamma.